

III. — MAROC

Depuis 1956, l'économie marocaine a connu quatre « plans développement » (1). Le dernier en date est le plan quinquennal 1973-77 qui ne fut approuvé officiellement qu'au milieu de l'année 1973.

Tant par ses objectifs que par les moyens préconisés, ce plan a une affiliation doctrinale sur les plans économique et social qui n'est pas totalement étrangère à la stratégie de la B.I.R.D. pour la décennie 70. En effet, le « discours » contenu dans les trois volumes (2) qui composent le plan est à cet égard très édifiant. « Accélérer la croissance » et atteindre une plus grande « justice sociale » constituent les deux idées motrices qui traduisent les préoccupations des auteurs du plan. Elles sont encore rendues plus aiguës par les bouleversements continus que connaît le contexte économique international d'une part, et par les mutations sociologiques de la société marocaine d'autre part. C'est pourquoi ce troisième quinquennat est défini comme celui du « décollage économique ». Il se veut aussi un plan de rupture dans la continuité par rapport aux plans précédents.

Nous allons successivement présenter :

— une analyse structurelle de l'économie marocaine à travers les options du dernier plan ;

— puis une analyse conjoncturelle limitée à l'évolution économique survenue en 1973 qui est la première tranche d'exécution du plan.

I. — ESQUISSE D'ANALYSE STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE NATIONALE A TRAVERS LES OPTIONS ECONOMIQUES DU PLAN QUINQUENNAL 1973-77

Les options sur le plan global et sectoriel contenues dans le troisième plan quinquennal approfondissent et prolongent celles qui sont en vigueur depuis 1960 :

— *sur le plan global* : le plan propose un modèle de croissance « volontariste » dans un cadre libéral où les règles du jeu économique sont mieux définies ;

— *sur le plan sectoriel* : les priorités traditionnelles (agriculture, tourisme et formation des cadres) sont maintenues et élargies.

(1) Chronologiquement — et l'intermède du plan biennal 1958/59 mis à part —, ce sont : le plan quinquennal 1960/64; le plan triennal 1965/67; le deuxième plan quinquennal 1968/72 et enfin le troisième plan quinquennal 1973/77.

(2) Volume I : *Perspectives générales de développement* (190 p.);
Volume II : *Développement sectoriel* (830 p.);
Volume III : *Développement régional* (258 p.).

Par ailleurs, et conformément à la même logique, le mode d'affectation des ressources de financement sera incitatif, c'est-à-dire régi par la voie des mécanismes du marché.

A. — UN MODÈLE VOLONTARISTE DE CROISSANCE MAXIMALE

Il faut noter que la nouvelle terminologie adoptée par les auteurs du plan présuppose en principe un changement dans les conceptions même de l'idée de plan, ce qui devrait impliquer :

- une réorientation du comportement de l'Etat dans le sens d'un interventionnisme plus massif, ainsi que du comportement des autres agents économiques de base dans le sens d'une plus grande conformité aux directives du plan ;

- une mobilisation non pas exclusivement technique mais surtout populaire de toutes les potentialités internes.

En somme, le plan doit devenir l'expression de la volonté de changer méthodiquement et consciemment le présent avec la participation de toutes les composantes dynamiques de la nation.

Or la croyance persistante de la part des responsables aux vertus du libéralisme économique — même « modernisé » — fait que le modèle de croissance proposé est un modèle *subi* qui s'insère dans le cadre de la nouvelle division du travail à l'échelle internationale. Autrement dit, ce n'est pas un modèle qui *agit* pour le développement grâce à une restructuration de l'économie nationale et à une transformation des liens de dépendance avec le centre.

C'est ce que nous allons essayer de montrer en mettant l'accent sur les limites de la « croissance maximale » telle qu'elle est présentée dans le plan.

1. Les déterminants de la « croissance maximale ».

Le taux de progression prévisionnel de la P.I.B. est fixé à 7,5 % (3) en moyenne annuelle pour la période 1973-77, représentant ainsi plus de deux fois le taux de croissance démographique. D'après les auteurs du plan, la réalisation de ce taux est du domaine du possible grâce à la mise sur pied d'un programme d'investissements ambitieux chiffré à 26,3 milliards de dirhams — soit plus du double du montant des investissements prévus pour le plan quinquennal 1968-72 (12,2 MD en dirhams courants). L'accélération de l'augmentation du volume des investissements porterait ainsi le taux d'investissement moyen annuel à 18 %, et à 23 % en 1973 — contre 15,8 % en 1972.

(3) Le taux de croissance réalisé de la P.I.B. fut de 5,6 % en moyenne durant le quinquennat précédent.

Les perspectives générales de croissance ainsi présentées ne sont plus la « prolongation des tendances passées de l'économie », elles constituent — d'après les auteurs du plan — « un changement radical » dans le rythme de progression observé jusqu'ici. A cet effet, il est préconisé :

- d'une part, la formation accélérée de l'épargne, et
- d'autre part, le développement du secteur des exportations.

1.1. *La formation accélérée de l'épargne intérieure globale — en termes réels* (4).

Cet objectif est le résultat d'une série d'actions sur le volume de la consommation intérieure (5) dont le taux de croissance moyen doit passer de 5,6 % par an entre 1968-72 à 4,8 % durant la période 1973-77, soit une diminution inférieure à 1 %.

TABLEAU I

	Taux moyen annuel de croissance en DH constants 1969-1973 (%)	1973 en millions DH 1969	1977 en millions DH 1969	Taux moyen annuel de croissance 1973/77 - en DH constants - (%)
P. I. B	<u>4,7</u>	<u>17 981</u>	<u>24 049</u>	<u>7,5</u>
Consommation inter globale (a)	<u>5,6</u>	<u>15 136</u>	<u>18 270</u>	<u>4,8</u>
Consommation des administrations	6,2	523	600	3,5
Consommation des ménages	4,5	14 613	17 670	4,8
Epargne inter global(b)		<u>2 845</u>	<u>5 779</u>	<u>20 %</u>

Source : Tableau construit à partir du tableau d'Equilibre global des Ressources et des Emplois — Plan Quinquennal : 1973/77, Vol. I, p. 69.

(a) La consommation des touristes, assimilée à des exportations, n'est pas prise en considération ici.

(b) L'épargne est un solde qui provient de la différence entre la P.I.B. et la consommation — conformément aux conventions fondamentales de la Comptabilité Nationale.

Le tableau I suggère principalement deux remarques :

— les modifications de la structure de la consommation globale touchent plus fortement la consommation publique que la consommation privée. Rappelons que celle-là ne représente que le tiers de la consommation globale, son taux de progression devant passer de 6,2 % durant le quinquennat précédent à 3,5 % dans la période 1973-77, soit une baisse de 2,7 points. Par contre, la consommation privée qui constitue plus des quatre cinquièmes de la consommation intérieure ne subit que de légères modifications dans

(4) Seul l'aspect économique de ce problème est exposé ici — le point de vue financier critique sera traité dans la partie consacrée à l'analyse du modèle de financement.

(5) La consommation des ménages plus la consommation des administrations.

sa physionomie générale. D'autre part, il est prévu un ralentissement de son taux de croissance moyen qui passe à 4,8 % — contre 4,5 % au cours du plan précédent ;

— le doublement du volume de l'épargne qui progresse de 2 845 millions de DH en 1973 à 5 779 millions de DH en 1977, soit un taux de croissance annuel de 20 % — en dirhams constants.

Selon les auteurs du plan, ce résultat est rendu possible grâce à l'accroissement de la fiscalité directe, à la compression des dépenses publiques de fonctionnement et à une série de mesures destinées à développer et à collecter les ressources financières existantes.

Il apparaît ainsi que l'impact escompté de l'ensemble de ces mesures est un changement des propensions économiques fondamentales en matière d'épargne, de consommation et d'investissement.

1.2. Le développement des exportations est le deuxième déterminant de la croissance maximale.

Présenté comme « une nécessité inéluctable et une condition du décollage économique », il constitue l'orientation dominante de la stratégie du plan. Devant croître de 10 % par an — en termes réels — le secteur des exportations est appelé à jouer un rôle de leadership au sein de l'économie marocaine.

Pour les auteurs du plan, ce choix est dicté par trois séries de considérations :

— l'insuffisance de la demande locale, c'est-à-dire la faiblesse de la dimension du marché.

Une telle situation explique en partie la sous-utilisation des capacités de production dont le taux dépasse 37 % dans l'ensemble de l'industrie ;

— les « insuffisances » de la politique de substitution aux produits d'importation dont l'un des objectifs majeurs était la réalisation d'un surplus sous forme d'économie en devises. Or « l'Etude de structure de l'industrie » (6) a montré que le taux des imputs importés est de 60 % pour l'ensemble des branches de l'industrie et de 70 % pour la seule industrie de transformation ;

— la proximité géographique du Maroc de la C.E.E. et des Etats-Unis. D'autant plus que le cadre économique libéral du pays est considéré comme un « atout dans le système du marché mondial actuel ».

Cette politique d'exportation s'appuie sur la libéralisation du commerce extérieur et s'accompagne de plusieurs mesures d'encouragement à caractère administratif, juridique, financier et fiscal (7).

Accélération de la formation de l'épargne, développement soutenu des exportations : tels sont schématiquement présentés les deux déterminants de la « maximisation de la croissance » dans le troisième plan quinquennal.

(6) Direction de la Statistique — Rapport n° 12 (1969).

(7) Promulgation d'un code des exportateurs qui stipule l'exonération totale de l'I.B.P. pendant 10 ans, la garantie de transfert des dividendes et la garantie de retransfert du capital investi; la création d'un Centre Supérieur des Exportateurs...

2. Les blocages structurels à la maximisation du taux de croissance.

Ils peuvent être localisés :

- au niveau de l'évolution de la structure des principales activités qui composent la P.I.B.,
- et au niveau du maintien de l'orientation sectorielle des principaux types d'investissements.

2.1. L'évolution de la structure de la P.I.B. souligne la persistance des distorsions sectorielles.

TABLEAU II (en millions de DH)

	1969		1973		1977		Taux de croissance annuels (%)
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Activités primaires	3 269	21,8	3 643	20,3	4 201	17,5	3,6
Activités secondaires....	4 217	28,2	5 265	29,3	7 984	33,2	11,0
Activités tertiaires	7 484	50,0	9 073	50,4	11 864	49,3	6,9

Source : *Plan quinquennal 1973/77*. Vol. I, p. 69.

La lecture du tableau II fait ressortir :

— la prépondérance de la valeur ajoutée du tertiaire. Avec un taux de croissance voisin de 7 %, les activités tertiaires continuent de représenter environ la moitié de la P.I.B.

Cette situation jugée normale pour une économie développée est la traduction « à rebours » d'une situation caractéristique du sous-développement. En effet, le tertiaire est un « secteur-déversoir » alimenté principalement par les « exclus de la production ». Son hypertrophie est un blocage structurel à la maximisation du taux de croissance ;

— le recul des activités primaires qui passent de 20,3 % à 17,5 % durant le quinquennat. Par contre, leur taux de croissance est supérieur à celui de la période 1969-1973 : 3,6 % contre 2,7 %. Mais l'analyse de la structure de la valeur ajoutée agricole en particulier montre que :

- d'une part les céréales — qui constituent 60 % de la production de l'agriculture traditionnelle — vont croître à un rythme moitié moins élevé que la moyenne générale,

- d'autre part la production de l'agriculture moderne — tournée essentiellement vers les cultures spéculatives d'exportation — va progresser au rythme de 5,1 % très supérieur à la moyenne générale.

Il en résulte un renforcement du dualisme agricole dont les conséquences économiques et sociales entravent structurellement toute croissance harmonieuse et soutenue de l'économie ;

— la progression des activités secondaires qui vont rentrer pour un tiers dans la composition de la P.I.B. en 1977.

Cependant, il convient de noter que ce secteur est défini de façon élastique dans la mesure où il comprend les entreprises artisanales, le bâtiment et travaux publics, les phosphates et les autres minerais, les textiles... D'un autre côté, le taux de progression général des activités secondaires (11 %) s'explique en grande partie par le rythme élevé des activités des branches tournées vers l'exportation — qui est supérieur en moyenne à 12 % — mais dont les produits (textiles, bonneterie, chimie et parachimie, chaussures, etc.) sont caractéristiques des industries de transfert et de sous-traitance.

C'est pourquoi le type d'industrialisation au Maroc n'est que le sous-produit d'une nouvelle spécialisation inégale à l'échelle internationale. Et l'étude de l'orientation des investissements selon les priorités du plan va souligner ses limites.

2.2. *L'orientation sectorielle des principaux types d'investissements renforce la « désarticulation » de l'économie globale ainsi que son intégration dans le marché capitaliste international.*

Considérons la répartition des investissements prévus par le plan tant au niveau de leur destination que de leur origine.

TABLEAU III
Récapitulatif des investissements : 1973-77 (millions DH)

Secteurs	Crédits budgétaires	Autofinance- ment des établis- sements publics	Fonds propres privés	Crédits bancaires	Total	
					Montant	%
1/ Agriculture	2 928	69	544	617	4 158	15,8
2/ Industrie	1 797	2 375	1 849	3 756	9 777	37,2
3/ Infrastructure	1 226	750	278	-	2 254	8,6
4/ Enseignement et Formation des cadres	1 637	-	-	-	1 637	6,2
5/ Equipements sociaux et culturels	1 345	57	2 777	2 014	6 193	23,6
6/ Administration générale	1 143	-	-	31	1 174	4,4
7/ Développement régional	1 100	-	-	-	1 100	4,2
Total général	11 176	3 251	5 448	6 418	26 293	100

Source : *Plan quinquennal 1973/77*, Vol. I, pp. 80-81.

TABLEAU IV
Répartition des investissements selon leur origine

	Montant en milliards DH	%
Secteur public	11,2	42,5
Secteur semi-public	5	19
Secteur privé	10,1	38,5
Total	26,3	100

Ces deux tableaux illustrent une idée fondamentale à savoir que l'interventionnisme de l'Etat reste au service des mêmes priorités économiques. Mais cet interventionnisme se traduit dans la pratique par une sorte de néo-libéralisme dont l'objectif n'est pas la substitution au privé mais l'établissement de structures d'accueil pour mieux asseoir le développement d'un capitalisme privé portant les couleurs locales fortement intégré au système capitaliste mondial. A titre d'exemple, nous allons considérer le cas de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme.

2.2.1. L'agriculture :

Elle représente 4.158 millions DH, soit 15,8 % du montant prévisionnel global des investissements.

Le budget d'équipement de l'Etat prend à sa charge 26,2 % répartis comme suit — barrages non compris :

- zones irriguées 983 millions DH
- zones « bour » 579 millions DH
- élevage 209 millions DH
- actions de support 458 millions DH (conservation foncière, études...)

2 229 millions DH

La répartition du programme public des investissements agricoles confirme et prolonge l'option « irriguiste » déjà arrêtée par le plan précédent. En effet, le secteur des zones irriguées qui concentre les meilleures terres, d'un niveau capitalistique élevé fournit la quasi-totalité de la production commercialisée destinées à l'exportation. En plus, son développement conditionne celui de l'agro-industrie, laquelle constitue la dominante du plan en cours.

Par contre, les zones « bour » qui font survivre la majorité de la population rurale absorbent moins de 60 % des investissements dont bénéficient les zones irriguées. Comprenant 95 % des terres cultivables sur 7,5 millions d'hectares, ce secteur est spécialisé essentiellement dans la production des céréales traditionnelles. Cette situation est d'autant plus grave que les importations des produits agricoles représentent 30 % des importations globales.

Par ailleurs, les tentatives répétées pour asseoir un capitalisme agraire — avec le support infrastructurel et financier de l'Etat (8) — accentuent les distorsions intra-sectorielles qui caractérisent l'agriculture marocaine.

2.2.2. L'industrie :

Avec 9 777 millions DH, soit 37,2 % de l'ensemble des investissements, l'industrie constitue « la première priorité » dans la hiérarchie du plan. Mais *cette optique industrialiste n'est pas industrialisante*. A cet égard, la structure des investissements industriels publics et semi-publics est révélatrice.

TABLEAU V

	Valeur absolue en millions DH	Valeur relative (%)
Industries chimiques	1 177 000	45,1
Industries alimentaires	355 400	13,6
Industries légères	1 024 900	39,3
Industrie lourde	50 000	2
Total	2 607 300	100

Source : *Plan quinquennal 1973/77*, Vol. II, pp. 335-376.

Les projets industriels publics et semi-publics revêtent une importance non négligeable car leur part atteint 70 % de l'ensemble des projets nouveaux prévus par le plan. Cependant, plus de la moitié concerne les industries de transformation alors que l'industrie lourde n'est mentionnée que pour « mémoire », l'objectif primordial étant l'augmentation de 65 % des exportations de « produits manufacturés ».

C'est pour cette raison que le nouveau type d'industrialisation se caractérise par l'abandon de la phase de substitution pour être régenté par les besoins du marché extérieur.

En effet, la politique de substitution s'est heurtée à la segmentation du marché marocain ainsi qu'à la faiblesse du pouvoir d'achat. Elle ne peut favoriser un type d'industrialisation impulsé de façon endogène que si elle est appliquée de façon judicieuse aux produits essentiels et que si elle s'insère dans le cadre d'une politique économique globale cohérente visant la restructuration de l'économie nationale. Et les possibilités qu'offre un marché potentiel de plus de 16 millions de consommateurs sont loin d'être épuisées.

(8) La politique des barrages, la promulgation d'un code des investissements agricoles en 1969 qui stipule principalement :

- la non limitation de la propriété sur les terres irriguées,
- le faire-valoir direct non obligatoire,
- l'abandon de l'exploitation est sanctionné par une mise en demeure allant jusqu'à l'expropriation accompagnée d'une « juste indemnisation ».

Les nouvelles formes de la division du travail à l'échelle internationale ont dicté le choix d'une industrialisation de type périphérique. De cette manière, le Maroc entend « maximiser son avantage comparatif ». Cette nouvelle spécialisation inégale qui succède à la spécialisation coloniale va faire du Maroc « une base de montage et de finition » (9). C'est pourquoi l'investissement industriel tel qu'il est conçu par les responsables est loin de constituer un facteur de rupture de la dépendance vis-à-vis du centre.

2.2.3. Le tourisme.

Il continue de représenter une option prioritaire du plan. Le programme d'investissements prévu dans ce secteur s'élève à 1,7 milliards DM (10) — soit un montant légèrement supérieur à celui qui est réservé à l'enseignement et à la formation des cadres — et qui se répartit comme suit :

- le secteur public : 24 % (subventions et primes d'équipement, publicité, formation professionnelle, emménagement...)
- le secteur semi-public : 25,3 %
- le secteur privé : 50,7 %.

L'objectif d'un tel programme est de réaliser la construction de 50 000 lits — dont 75 % dans les hôtels à trois et quatre étoiles — et d'atteindre le chiffre de 2,7 millions de touristes — contre 1,1 million en 1972. Dans ce cadre, le nouveau code d'investissements touristiques offre de très grandes « libéralités » de façon à ce que le « promoteur » puisse bénéficier de 70 % du montant requis — sous forme d'avance et de prêt — pour son projet (11). Pour sa part, l'Etat prend à sa charge la totalité de l'infrastructure dont une partie est destinée à la création des économies externes nécessaires à l'accroissement de la « propension privée à investir » dans le secteur touristique.

Mais le rôle de l'industrie touristique reste limité dans l'économie nationale. Les effets de multiplication et d'induction attendus ne jouent pas pleinement à l'intérieur, une grande partie des imputs étant toujours importée. Par ailleurs le coût financier du fonctionnement du code des investissements touristiques présente de lourdes charges pour le budget de l'Etat. En plus, le lancinant problème de l'emploi n'est pas pour autant résolu. D'après les estimations du plan, le déficit prévisionnel de la balance de l'emploi en 1977 sera de 550 000 chômeurs — compte non tenu du sous-emploi — soit 11 % de la population active.

La logique du modèle de financement global ne diffère pas de celle du

(9) Selon les propres termes des auteurs du Plan : Vol. I, p. 48.

(10) Durant le quinquennat précédent, il était de 806,9 millions DH.

(11) La grille moyenne pour le financement des investissements semi-publics et privés est établie comme suit :

— capital propre	30 %
— avance	15 %
— prêt du C.I.H. (taux 4,5 % d'intérêt)	55 %
Total	100 %

Cela en sus d'autres privilèges financiers et fiscaux (exonération de l'impôt des patentes pendant 10 ans, exonération totale ou de 50 % de l'impôt sur les bénéfices professionnels pendant 10 ans selon la région d'implantation ...).

modèle de croissance. Elle est fondée sur la confiance dans le jeu du marché et dans le capital étranger, comme elle est aussi fondée sur la spontanéité dans le comportement des agents économiques et sur les solutions de facilité.

B. — UN MODÈLE DE FINANCEMENT SPONTANÉISTE

Les différentes ressources de financement programmées par le plan peuvent être regroupées dans le tableau suivant :

TABLEAU VI (en millions de DH)

	Dépenses d'équipement	Investis- sements publics	Investis- sements privés	Total
1. Epargne publique	2 337	-		2 337
2. Concours extérieurs	3 656	1 550		5 206
3. Epargne privée (a)	2 347		4 930	7 277
4. Autofinancement		3 000	1 500	4 500
5. Crédits bancaires		4 120		4 120
6. Moyens de trésorerie	2 860			2 860
Total	11 200	15 100		26 300
Total général		26 300		

L'étude de ce « plan financier » révèle quatre points principaux :

1. *La difficulté d'établir et de tester « l'équilibre physico-financier » du plan.*

Ceci provient du fait qu'il n'y a pas continuité entre d'une part l'équilibre en biens et services et d'autre part, les grandeurs financières. Autrement dit, la cohérence entre les objectifs physiques et les objectifs financiers n'est pas toujours démontrée. Par exemple, les relations entre l'épargne évaluée en termes réels et l'épargne financière disponible ne sont pas explicites, de telle sorte qu'aucune concordance entre les deux n'est assurée.

2. *Le mode de mobilisation et d'affectation des ressources n'obéit à aucune planification financière.*

En effet :

— les auteurs du plan préfèrent dans ce domaine le jeu des mécanismes du marché aux « orientations administratives », conformément à « l'optique libérale qui préside à nos options économiques » — ajoutent-ils ;

— les mesures prévues pour accélérer la formation de l'épargne intérieure sont timides et revêtent un caractère strictement technique :

- une augmentation de deux points de la part des impôts directs qui

doivent passer de 23 à 25 % dans la composition des recettes fiscales ; or l'accentuation très relative de la fiscalité directe n'aura aucun effet sur la consommation des catégories sociales bénéficiaires de hauts revenus ;

- une plus grande « maîtrise » des dépenses de fonctionnement : le taux de croissance moyen des recettes ordinaires est fixé à 11,9 % — contre 9,7 % pour les dépenses de fonctionnement ;

- la réorganisation du crédit et du marché financier pour une participation plus « rationnelle » dans le financement du plan (perfectionnement des instruments de régulation du crédit, développement du crédit à moyen terme, amélioration du fonctionnement des organismes financiers spécialisés...).

Mais la nature incitatrice de ces mesures fait que l'épargne reste plus spontanée que consciente, plus soumise à la psychologie individuelle des agents économiques qu'aux directives macro-économiques du plan ;

— le « renforcement de la structure et la marocanisation de l'appareil de distribution de crédit » ne sont pas suffisants pour rendre le système bancaire plus « actif » et plus « dynamique » que par le passé.

Modifier le comportement bancaire vis-à-vis de l'impératif du développement économique national implique la transformation des structures bancaires. C'est au prix de la nationalisation du système qu'on pourra prétendre en partie à une planification financière sérieuse.

3. Le danger inflationniste :

Les autorités monétaires envisagent d'appliquer durant ce quinquennat une politique moins « orthodoxe » que celle poursuivie jusqu'à présent. Dans ce cadre, deux nouvelles modalités de financement sont prévues :

— *les moyens de trésorerie* : ils représentent le quart des ressources de financement des investissements publics.

L'importance de tels moyens présente le risque de rendre le modèle de financement de type inflationniste, risque d'autant plus grave dans le cas où les moyens monétaires sont destinés aux règlements des dépenses de consommation et non aux investissements productifs. Dans ce sens, l'évolution des contreparties de la masse monétaire fournit des indications intéressantes.

TABLEAU VII

	Taux moyen de progression (%) (1973/77) en DH Courants	Part relative (%)	
		1973	1977
Avoirs extérieurs	27	15,2	22
Créances sur le Trésor	15	46,2	46
Crédits à l'économie	10,5	38,2	32

Source : *Plan quinquennal*. Vol. I, p. 91.

Trois séries de remarques :

- les avoirs extérieurs vont croître tous les ans à 27 %, en fonction de l'émigration des travailleurs marocains à l'étranger, du tourisme, des exportations mais aussi d'une aide financière extérieure en progression constante et dont l'affectation n'est pas toujours contrôlée ;

- la part relative des créances sur le Trésor se stabilise à un niveau élevé (42 %) et enregistre annuellement un taux de croissance de 15 %, ce qui montre l'importance des moyens monétaires mis à la disposition du Trésor pour le financement des dépenses publiques ;

- enfin, les crédits à l'économie vont baisser relativement pour ne représenter que 32 % en 1977 dans la structure des contreparties monétaires. Les autorités monétaires estiment qu'un rythme moyen de 10,5 % par an est conforme approximativement à l'augmentation de la P.I.B.

Mais le rythme de croissance général des contreparties de la masse monétaire (16 %) reste élevé même si l'on se place dans la double hypothèse optimiste retenue par le plan : d'une part un taux de croissance économique de 7,5 %, et d'autre part un taux d'accroissement des prix de 5 % par an.

Une telle situation est grosse de tensions inflationnistes certaines.

— *L'autofinancement* : il constitue — en principe — une modalité de financement para-inflationniste. Malgré son poids dans l'enveloppe financière globale (17 %), aucune indication n'est donnée sur les facteurs qui déterminent sa formation. Or une véritable politique d'autofinancement implique une politique des prix très rigoureuse. Le régime de liberté des prix — malgré une dose interventionniste qui reste faible — ne peut favoriser la réalisation des objectifs du plan.

4. Le recours au capital étranger.

Depuis 1960, il constitue une constante des modèles de financement des plans marocains.

Évalués en brut, c'est-à-dire compte non tenu des annuités de remboursement, les concours extérieurs représentent 20 % du financement des investissements totaux et le tiers des investissements publics.

Les responsables estiment que l'évolution du recours aux capitaux étrangers est toujours acceptable : le taux d'endettement (encours de la dette extérieure/P.I.B.) n'atteignait que 24 % en 1972 tandis que le coefficient d'endettement (service de la dette/recettes extérieures) ne dépassait pas 10 %.

Mais le schéma prévisionnel de la situation financière va connaître de grands changements et subir les contre-coups d'une conjoncture internationale difficile et très mouvante. Cependant, il faut rappeler :

— d'une part que le besoin de financement externe de l'économie nationale doit faire l'objet d'une évaluation plus rigoureuse, dans une optique dynamique de mobilisation du surplus disponible. Il est anormal de program-

mer par exemple la partie des concours extérieurs publics de façon statique, sur la base d'un montant de prêts et d'aide extérieure fixé à 900 millions DH,

— d'autre part que le triplement du prix des phosphates survenu au début de la deuxième année d'exécution du plan quinquennal 1973-77, et bientôt son quintuplement (12) aura des incidences financières considérables. Cette nouvelle situation doit inciter les responsables à un réexamen approfondi de la place et du rôle du capital étranger au sein de l'économie marocaine.

*
**

Le pari du troisième plan quinquennal qui est de réussir le « décollage économique » et « le passage graduel d'une économie agricole à une économie de subsistance » sera-t-il tenu ? Autrement dit, le degré de réalisation de l'ensemble des projets programmés atteindra-t-il un seuil qui déclencherait un processus de croissance irréversible ?

La question ainsi posée reste importante. Mais le problème persistant est celui de savoir si le plan en cours d'exécution constitue véritablement une étape dans la maîtrise réelle du sous-développement.

Nous avons tenté de montrer à travers la présentation critique du modèle de croissance proposé la grande fragilité des bases de développement de l'économie marocaine. Il est apparu que ce modèle ne vise que l'amélioration des structures existantes. Il n'agit pas pour leur transformation en vue de la création d'un ordre économique et social plus conforme aux exigences d'un développement intraverti. C'est pourquoi le pari de ce troisième quinquennat est celui d'un développement à court terme et qui rend le sous-développement encore plus redoutable.

II. — ANALYSE CONJONCTURELLE

1973 représente « l'originalité » d'être une année différente de celles qui l'ont précédée, et ceci pour deux raisons principales :

— elle constitue la première tranche d'exécution du nouveau quinquennat bien que le coup d'envoi n'ait été donné qu'avec six mois de retard (13) ;

— elle marque à coup sûr une nouvelle étape dans l'application de la politique économique officielle. Les mesures et réformes entreprises dans ce cadre n'ont pas manqué de peser lourdement sur la conjoncture économique.

(12) Le prix des phosphates est passé de 13 \$ la tonne à 42 \$ début 1974, pour une durée de six mois. Il est fort probable qu'il passe de 42 \$ à 63 \$ la tonne à partir du 1^{er} Juillet 1974.

(13) Le projet de plan quinquennal 1973-1977 n'a été adopté qu'en juin 1973.

Nous citons en particulier :

- les marocanisations des activités tertiaires touchant de façon subsidiaire quelques activités secondaires (14) ;
- la récupération de 170 000 ha de terre appartenant à des colons étrangers (15) ;
- la promulgation du nouveau code des investissements (16) composé de six codes sectoriels intéressant l'industrie, l'artisanat, le tourisme, les mines, la marine et les exportations.

Les responsables ont cru bon de rappeler que les deux premières séries de mesures sont conformes à la voie libérale choisie par le Maroc et qu'elles n'annoncent pas une voie dirigiste basée sur la « nationalisation » ou « l'étatisation ». En effet, la philosophie ultra-libérale que laisse transparaître le nouveau code d'investissement (17) souligne l'attachement des responsables à l'option économique en vigueur depuis 1960.

C'est ce qui explique pourquoi la conjoncture économique de 1973 a passé par deux phases :

- une phase d'attentisme et de spéculation sur les véritables intentions des autorités concernant les modalités d'application de la marocanisation en particulier. Les inquiétudes exprimées par les intérêts étrangers allaient dans ce sens ;

- une phase de remise en confiance qui a coïncidé avec l'approbation du plan quinquennal 1973-1977 et du code des investissements.

Néanmoins, cette évolution conjoncturelle n'a pas été sans effet sur le rythme et la physionomie des activités économiques.

A. — ASPECTS PHYSIQUES DE L'ÉCONOMIE

Le taux de croissance économique enregistré en 1973 est de 1,4 % — en termes monétaires constants — contre 4,6 % en 1972, soit moins de la moitié du taux de croissance démographique.

Une chute aussi brutale souligne le caractère très fluctuant du trend de la croissance économique.

Dans le cadre de la présentation des tendances générales et sectorielles de l'économie nationale, on tentera d'en saisir les origines.

(14) Le Dahir du 2 mars 1973 et décrets d'application de mai 1973.

(15) Dahir du 2 mars 1973.

(16) Dahir des 13 et 14 août 1973.

(17) On peut citer parmi les principaux avantages communs aux nouveaux codes : exonération totale de l'impôt des patentes pour une période allant de 5 à 10 ans, ristourne d'intérêts, garantie de transfert des dividendes et garantie de retransfert du capital, régime conventionnel pour les projets supérieurs à 30 millions Dh.

1. Aspects internes.

Ils peuvent être appréhendés à travers l'évolution des composantes de deux grandeurs économiques significatives : la production de biens et services et la formation brute de capital fixe.

1.1. La production agricole.

Son influence sur l'évolution de l'économie provient du fait qu'elle constitue 30 % de la production intérieure brute pour une population rurale représentant 65 % de la population totale. La grande faiblesse du taux de croissance économique s'explique essentiellement par la diminution de la valeur ajoutée agricole (résultat de conditions climatiques défavorables) qui est passée de 4 090 millions DH — constants — à 3 640 millions, soit une baisse de 11 %.

Le niveau atteint est inférieur à celui de toutes les campagnes agricoles depuis la récolte exceptionnelle de 1967-68 et ce malgré l'accroissement de 2,9 % des terres ensemencées qui sont passées de 5 252,9 milliers d'hectares à 5 405,4.

1.1.2. Les principales céréales.

La production des quatre céréales principales (blé dur, blé tendre, orge, maïs) est de 30,4 millions de quintaux contre 49,9 millions en 1972, marquant ainsi une chute de près de 39 %.

TABLEAU VIII (unité : 1 000 qx)

Cultures	Campagne 1971-1972	Campagne 1972-1973	Variation par rapport à 1971-1972 (%)
Blé dur	16 309, 9	11 820, 5	- 27, 5
Blé tendre	5 297, 8	3 919, 9	- 26, 0
Orge	24 658, 9	12 546, 0	- 49, 1
Maïs	3 675, 8	2 173	- 40, 8
Total	49 942, 4	30 459, 4	- 39, 0

Source : Ministère de l'Agriculture.

Cette situation résulte de la diminution des rendements moyens dont le niveau n'a pas dépassé 7 quintaux à l'hectare — contre 11,7 qx/ha en 1972. Comme l'indique le tableau ci-dessus, les baisses les plus fortes ont été enregistrées pour l'orge (6,2 qx/ha contre 12,8).

La médiocrité de la campagne 1973 a entraîné un déficit céréalier important tel que le Maroc a été obligé d'importer près de 10 millions de quintaux, dans une conjoncture mondiale où l'offre agricole connaît une grande rigidité.

Les céréales de printemps (principalement maïs et riz) enregistrent une diminution aussi bien dans les superficies cultivées que dans la production. La baisse de celle-ci est de 24 % pour le riz et de 40,8 % pour le maïs.

1.1.3. Les légumineuses (fèves, petits pois, lentilles...).

Elles sont cultivées sur une superficie de 552 900 ha, ce qui représente un accroissement de près de 15 % par rapport à 1972. Cependant à la suite de la baisse du rendement moyen chiffré à 25 % (6,4 qx/ha contre 8,6), la production des légumineuses a été de 14,6 % moindre que l'année précédente.

1.1.4. Les cultures industrielles.

Comme pour les céréales de printemps, elles enregistrent une diminution et dans les superficies et dans la production.

La betterave avec 45 000 ha (62 % de la superficie) conserve la première place dans ce groupe de cultures. Mais la production n'a enregistré que 12,9 millions de quintaux en 1973 contre 16,7 millions en 1972, soit une chute de 23 %.

La baisse la plus sensible de la production betteravière est localisée dans le Gharb (— 35 %), là où les teneurs en sucre sont les plus fortes.

Il convient de signaler à ce sujet que le déficit sucrier a conduit à l'importation de 50 % pour la couverture des besoins du Maroc, l'autre moitié étant satisfaite par la production locale.

TABLEAU IX

Désignation	Superficie en 1 000 ha	Rendement en qx/ha	Production en 1 000 qx
ENSEMBLE	5 535,1		
CEREALES D'HIVER	4 166,9	7,0	29 346,8
Blé dur	1 477,6	8,0	11 820,5
Blé tendre	561,7	7,0	3 919,9
Orge	2 016,3	6,2	12 546,0
Alpiste	20,8	6,0	125,3
Avoine	20,2	6,2	125,3
Blé dur + Alpiste	60,5	11,5	694,7
Blé dur + Orge	6,7	14,1	94,8
Autres	3,1	6,5	20,3
CEREALES DE PRINTEMPS	513,9	5,6	2 890,9
Maïs	446,4	4,9	2 173,0
Sorgho	53,5	9,7	520,7
Riz	2,7	38,7	104,4
Autres	11,3	8,2	92,8
LEGUMINEUSES	552,9	6,4	3 536,5
OLEAGINEUX	35,8	7,6	271,2
CULTURES INDUSTRIELLES	72,2		
CULTURES MARAICHÈRES	110,9		
CULTURES FOURRAGÈRES	62,0		
CULTURES DIVERSES	20,5		

Source : Ministère de l'Agriculture.

Le coton vient au deuxième rang dans les cultures industrielles. Avec un rendement élevé (17,7 qx/ha), la campagne cotonnière 1973 est considérée dans l'ensemble comme moyenne.

Il faut noter que les exportations de coton ont progressé de 12,5 % par rapport à 1972.

1.1.5. Les produits agricoles destinés à l'exportation.

Ils ont enregistré de façon générale une évolution favorable.

L'exportation des primeurs (pommes de terre et tomates) a progressé de 200 456 tonnes à 263 360, accusant une hausse en volume supérieure à 30 %.

La campagne des agrumes, avec un accroissement de 10,7 % (942 000 tonnes contre 852 000 tonnes) est qualifiée de « pléthorique » par les agriculteurs. Ceci s'explique en partie par une saturation de la demande extérieure due à une action concurrentielle vigoureuse de la part de l'Espagne, entraînant un pourrissement des prix sur les marchés européens. Mais les mesures de riposte prises par les responsables (suspension momentanée de toute exportation, rappel de la C.E.E. au respect de la réglementation communautaire) ont permis à la campagne de se terminer dans des conditions jugées satisfaisantes, les exportations ayant augmenté de 17,5 %.

La production vinicole — quant à elle — atteste une reprise (282 400 T contre 264 000 T en 1972) qui est surtout visible au niveau des exportations (+ 25 %).

1.1.6. Le cheptel.

Le cheptel marocain a subi les contre-coups de l'évolution « cyclique » des campagnes céréalières. Ainsi à cause de la sécheresse qui a marqué l'année 1973, on a assisté à un amaigrissement des animaux nécessitant beaucoup de nourriture comme les bovins dont le nombre de têtes abattues a augmenté de 10,6 % correspondant à une baisse dans le poids de la viande de 3,5 %. Ce qui n'est pas sans lien avec la hausse importante des prix de la viande bovine en particulier et plus généralement de la viande (18).

TABLEAU X
Effectifs du cheptel par espèce (unité : 1 000 têtes)

Espèces	1971-1972	1972-1973
Bovins	2 785	2 851
Ovins	11 907	13 241
Caprins	4 616	5 527
Chameaux	139	115
Porcs	20	10

Source : Ministère de l'Agriculture.

(18) L'indice du prix de gros de la viande a augmenté de 9,5 % au 4^e trimestre 1973, par rapport au même trimestre de l'année précédente. Le phénomène de hausse des prix

On constate d'après ce tableau que si l'accroissement du nombre des bovins est négligeable, la tendance à la hausse est plus nette pour les caprins (% 19 +) et les ovins (+ 10 %).

Les fluctuations de la production agricole, particulièrement céréalière, déterminent tant le rythme de la croissance économique que la physionomie des autres activités. Elles ne peuvent être expliquées exclusivement par le recours aux aléas climatiques. Les années des « vaches maigres » montrent aussi quelles sont les limites de la politique officielle en matière agricole. La transformation des structures foncières — qui sont à l'état actuel un obstacle à toute mise en valeur rationnelle des terres — ainsi que la transformation des structures mentales à la campagne, la réorientation de l'effort financier en faveur de l'agriculture traditionnelle s'avèrent nécessaires tant pour la maximisation que pour le maintien d'un taux de croissance régulier.

1.2. La production énergétique et minière.

Elle représente le dixième de la P.I.B.

Pour sa part, la production énergétique continue de croître à un rythme assez rapide. Sur la base 100 en 1958, elle est passée à l'indice 253 en 1972 puis à l'indice 282 en 1973.

Il convient de signaler que les produits pétroliers ont une place prépondérante dans la structure de l'approvisionnement énergétique (70 %). Par contre, la place du charbon reste faible et ne dépasse guère 12 %.

La crise énergétique mondiale qui pénalise essentiellement les pays sous-développés non producteurs de pétrole incitera-t-elle les responsables à une révision sérieuse de la balance énergétique ? Si le problème se pose de lui-même, les solutions envisagées ne sont pas économiquement viables (19) et ne semblent pas répondre aux besoins croissants à court et moyen terme de l'économie nationale.

La production minière, qui est dans sa quasi-totalité exportée, a suivi une évolution jugée très satisfaisante. L'indice global des principaux produits (fer, plomb, manganèse, zinc, cobalt, phosphates secs) a progressé de l'indice 161 à l'indice 184. Parmi les plus fortes hausses, on enregistre celle du fer (après deux années de baisse) et dont la production s'est accrue de 60 %. Par contre, la production de certains produits comme le zinc a diminué paradoxalement de 10 % malgré une hausse de son cours mondial en 1973.

Les phosphates continuent d'occuper la première place dans la structure de la production minière. Leur production a atteint le volume de 17 millions

est général. Le nouvel indice du coût de la vie (basé sur 210 articles au lieu de III) montre que le prix des produits alimentaires dans les villes est passé de 100,6 en mai 1973 à 114,4 en décembre de la même année.

(19) Les responsables ont marqué une nette préférence pour les schistes bitumineux dont les réserves semblent importantes au Maroc. Cependant, leur exploitation pose de grands problèmes tant sur le plan des techniques que sur le plan de la rentabilité.

de tonnes dont 16,1 millions sont exportés. Mais, son accroissement a été moins rapide en 1973 (+ 13 %) qu'en 1972 (+ 36 %).

TABLEAU XI
Production minière de 1972 à 1973

Produits (en tonnes)	1972	1973	1973/1972
Pétrole	28 401	42 153	48,4
Charbon	546 800	565 000	3,3
Fer	234 180	374 789	60,0
Plomb	146 005	158 790	8,75
Zinc	36 415	32 677	- 10,3
Cobalt	11 444	10 157	- 11,25
Manganèse chimique	96 067	146 149	52,1
Phosphates secs	15 104 700	17 076 700	13,0
Cuivre	13 612	17 484	28,4
Sel	45 564	27 601	- 39,4
Pyrrhotine	421 006	407 828	- 3,2

Source : Ministère des mines et de l'Industrie.

L'économie minière et particulièrement phosphatière va connaître de nouvelles impulsions exogènes à la suite de la nouvelle situation du marché international très favorable à l'offre. Mais il est certain qu'elle ne peut jouer son rôle dans le développement économique et social que sous réserve d'une maîtrise totale de toutes les sources de matières premières et de sa réorientation en fonction des besoins de l'économie nationale.

1.3. La production industrielle.

C'est la production industrielle *stricto sensu* qui est retenue ici, c'est-à-dire celle qui concerne essentiellement les industries de transformation (industries chimiques et para-chimiques, industries alimentaires, textiles, transformation des métaux...).

1973 est considérée comme une année de « reprise dans l'industrie ». En effet, le taux d'accroissement de la production industrielle est estimé à 12 %, progression très sensible comparativement au niveau atteint l'année précédente. Cette situation paraît paradoxale en raison d'une part de la hausse appréciable des matières premières importées, de la pénurie de certaines de ces matières, et d'autre part de la diminution de la demande intérieure à la suite de la baisse des revenus agricoles.

Cependant, la promulgation du nouveau code des investissements accor-

dant des avantages substantiels à plusieurs branches a certainement influencé favorablement le rythme des activités industrielles d'exportation en particulier. En effet, il est révélateur de constater que les branches les plus dynamiques sont celles qui ont des liens soit en amont, soit en aval avec le secteur d'exportation (industries de transformation des métaux, industries textiles). Les autres branches ou bien ont connu une baisse dans la progression de leurs activités (industrie des corps gras) ou bien continuent de régresser (industrie du cuir et des chaussures).

La production industrielle représente en moyenne 11 % de la P.I.B., ce qui est caractéristique d'une économie sous-développée. A supposer que le taux d'utilisation de la capacité de production augmente de 60 à 80 % (comme c'est prévu dans le plan quinquennal 1973-1977), les problèmes structurels ne cesseront pas de se poser à l'avenir dans des termes encore plus aigus. Il s'agit de savoir si le type d'industrialisation pour lequel les responsables ont opté (et dont on a montré les facteurs de blocage et les limites) permettra ou non de noircir les cases du tableau d'échanges inter-branches de l'économie nationale.

1.4. La formation brute du capital fixe (F.B.C.F.).

Le taux de F.B.C.F. mesure grossièrement l'effort d'investissement national. Il est obtenu en faisant le rapport F.B.C.F./P.I.B.

De 1970 à 1973, il est passé de 17,3 % à 15,4 %. La faiblesse du taux d'investissement est une constante de l'évolution de la conjoncture économique au Maroc. Il est indéniable que la participation de l'Etat à la F.B.C.F. est loin d'être négligeable, mais le problème posé est celui de l'orientation et de la rentabilité des investissements publics.

Par ailleurs, la structure de la F.B.C.F. en 1973 traduit les tendances dégagées au niveau des différentes composantes de la production. Elle se caractérise par :

- une forte reprise des investissements en matériel et outillage dont l'accroissement en valeur monétaire courante est de 18 %, et ce après la chute enregistrée en 1972.

Ce phénomène est corrélatif à la reprise de la production industrielle constatée plus haut ;

- la poursuite de la progression régulière du bâtiment : en particulier des bâtiments administratifs et militaires qui ont plus que doublé, des bâtiments commerciaux et industriels qui se sont accrus de 81 %.

Par contre, les « habitations marocaines » progressent à un rythme très lent (+ 14,8 %) par rapport à 1972 (+ 40,7 %). La catégorie « villas » stagne au niveau de 1972 (après une chute de plus de 20 % enregistrée la même année) (20) tandis que les « immeubles » régressent légèrement (— 2 %).

(20) Rappelons qu'en 1972, la valeur des autorisations de « villas » à construire a dépassé de 20 % celle des « bâtiments commerciaux et industriels ».

Il est à remarquer que ce secteur a drainé jusqu'à présent une part importante de l'épargne privée au Maroc. Ce léger infléchissement de la tendance dénote-t-il un changement plus profond ou une simple position d'attente ?

— l'accentuation de la tendance à la baisse qui caractérise les investissements en « travaux publics » : — 4,4 % en 1972 et — 9,3 % en 1973. Ce phénomène s'explique par les retards pris, particulièrement en 1973, dans l'exécution des dépenses d'équipement.

L'économie marocaine ne vit pas en circuit fermé. Il existe une interaction plus ou moins forte entre les activités économiques internes et les activités économiques à caractère externe.

2. Aspects externes.

Ils concernent principalement deux séries d'activités :

- les échanges de biens et services avec le « reste du monde » ;
- le tourisme (21).

2.1. Le commerce extérieur.

La balance commerciale 1973 dégage un déficit de 938 millions DH contre un déficit de 624 millions en 1972.

TABLEAU XII
Evolution générale du commerce extérieur
(valeur : 10⁶ DH — quantité : 10⁶ T)

	1972		1973	
	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité
Exportations	2 953	16, 7	3 746	20, 0
Importations	3 577	4, 4	4 684	5, 7
Solde	- 624		- 938	

Source : Office des Changes.

L'aggravation de ce déficit s'explique par une progression plus forte des importations (+ 31 %) que des exportations (+ 27 %).

D'autre part, la détérioration des termes de l'échange, malgré une très légère amélioration, reste très accusée. Le rapport de la tonne importée (en DH) à la tonne exportée (en DH) est passé de 4,58 en 1972, à 4,38 en 1973.

(21) On peut considérer très justement le tourisme comme un ensemble d'activités assimilé aux autres activités d'exportation qui donnent naissance à une masse de devises contribuant à l'accroissement des avoirs extérieurs.

TABLEAU XIII
Evolution des termes de l'échange

Années	Importations (Dh/T)	Exportations (Dh/T)	Rapport Dh/T importée à Dh/T exportée
1970	860	164	5,24
1971	772	171	4,51
1972	806	176	4,58
1973	821,7	187,3	4,38

2.1.1. Les exportations.

Elles ont enregistré une augmentation appréciable due à l'amélioration des prix à l'exportation des minerais, des produits alimentaires et de certains produits finis de consommation.

En effet :

— la valeur d'exportation des produits miniers a progressé de 19 % (1 040 millions DH contre 877 millions) :

— la valeur des produits alimentaires s'est améliorée de façon considérable en passant de 1 826,7 millions DH à 1 384, soit un accroissement de 32 %. Cette progression affecte principalement les agrumes (494,1 M DH contre 428,5 M DH), les tomates fraîches (229,5 M DH contre 134,4 M DH), les légumes secs (181 M DH contre 138,2 M DH) et les vins en fût (96,1 M DH contre 35,3 M DH) ;

— les produits de consommation finis qui sont le fait du secteur textile ont enregistré une augmentation supérieure à 30 % (272 M DH contre 207 M DH). Au sein de cette catégorie de produits, les exportations de tapis ont plus que doublé.

La structure des exportations marocaines est caractéristique d'un pays sous-développé. Elle reste dominée essentiellement par les produits miniers et agricoles qui représentent 77 % de l'ensemble des exportations.

2.1.2. Les importations.

Contrairement aux exportations, il est à remarquer que le taux d'accroissement des importations est à peu près le même tant en volume (+ 29,4 %) qu'en valeur (+ 30,5 %). Mais, les structures des importations marocaines restent globalement les mêmes et se caractérisent par :

— une forte poussée des denrées alimentaires (+ 72,5 %) à la suite des répercussions de la mauvaise récolte.

Pour le blé tendre et le sucre, par exemple, les importations ont été successivement de 483,4 millions DH contre 137 millions DH et de 245,1 million DH contre 169,3 millions DH.

Le groupe de produits alimentaires représente 23 % de l'ensemble des importations contre 17,5 % l'année précédente ;

— les biens d'équipement qui s'élèvent à 850 millions DH restent inférieurs au niveau atteint en 1970 (864,4 M DH). Leur part dans l'ensemble des importations ne dépasse pas 17,5 %.

Le taux d'accroissement le plus élevé touche les biens d'équipement agricole (+ 26,8 %) : ceci résulte de la libéralisation des importations de tracteurs en 1973.

La structure des échanges commerciaux (par regroupement économique) montre que la C.E.E. est une « région foyer » pour le Maroc : elle absorbe 65 % de ses exportations et fournit 54 % de ses importations. Au sein de cette zone économique, la France reste le partenaire privilégié avec 59 % des importations et 52 % des exportations.

Le poids déséquilibrant de tels échanges renforce le phénomène de polarisation que subit l'économie marocaine. Cette situation est d'autant plus grave que les négociations avec la C.E.E. pour la conclusion d'un accord d'association durable n'ont toujours pas abouti.

Mais la solution véritable ne réside pas dans l'issue hypothétique de ces négociations, car il ne peut y avoir des relations basées sur « l'équilibre et l'harmonie » entre deux types d'économies situées à des niveaux de développement très différents. Elle se trouve dans une nouvelle conception du commerce extérieur d'autant plus impérieuse que plus de 70 % des échanges se font avec les pays de l'O.C.D.E. contre 7 % avec les pays socialistes et 3,6 % seulement avec les pays arabes (voir tableaux XIV et XV).

2.2. *Le tourisme.*

Depuis 1970, les investissements touristiques ont connu une évolution très irrégulière. La chute brutale de 1972 (—160 %) est assez révélatrice d'un secteur d'autant plus sensible aux variations de la conjoncture qu'il est contrôlé en grande partie par le privé.

Mais l'année 1973 enregistre une reprise très sensible. Le taux d'accroissement des investissements est supérieur à 90 % (109,9 M DH contre 57,0 M DH). D'un autre côté, le nombre des entrées de touristes s'est accru de 25 % (22) (ce qui est supérieur au taux annuel de 21,6 % prévu par le plan en cours d'exécution). Corrélativement à ce flux, les recettes ont augmenté de 12,7 % par rapport à 1972 : 1 005,2 M DH contre 893,3 M DH. Par contre, les objectifs fixés par le plan quinquennal 1973-1977 en matière de capacité d'hébergement ne sont pas atteints. Au 31 décembre 1973, le Maroc disposait d'une capacité de 37.611 lits alors qu'il était prévu une capacité de 43.375 lits.

Le déroulement des activités économiques a des incidences certaines sur les équilibres monétaire et financier qui traduisent à leur tour (certes de façon partielle) « l'état de santé » de l'économie.

(22) Les entrées de touristes sont passées de 1,19 M à 1,48 M.

TABLEAU XIV
Echanges commerciaux par groupements économiques

Groupements économiques	Importations		Exportations		Solde
	Valeur	%	Valeur	%	
Communauté Economique européenne	2 545, 0	54	2 418, 2	65	- 126, 8
Association européenne de libre échange	403, 7	9	296, 7	8	- 107, 0
Organisation de coopération et du développement économique	3 455, 3	74	2 849, 8	76	- 783, 5
Conseil d'Assistance Economique Mutuelle	292, 1	6	290, 3	8	- 1, 8
Maghreb	116, 6	2	146, 0	4	+ 29, 4
Pays arabes	134, 1	3	169, 2	5	+ 35, 1

Source : *Office des changes.*

TABLEAU XV
Principaux clients et fournisseurs
 (Année 1973 — Valeur en M DH)

Pays	(Valeur en MDH)			
	Importations		Exportations	
	Valeur	%	Valeur	%
France	1 488, 2	32	1 264, 1	34
Etats-Unis	495, 2	11	51, 3	1
Allemagne Fédérale	383, 2	8	365, 3	10
Cuba	41, 6	1	8, 6	-
Italie	215, 7	5	259, 3	7
Chine	61, 6	1	109, 6	3
Grande Bretagne	157, 9	3	176, 0	5
U. E. B. L.	128, 7	3	157, 1	4
Pays-Bas	150, 1	3	157, 0	4
U. R. S. S.	183, 0	4	114, 9	3
Espagne	233, 0	5	180, 8	5
Algérie	108, 6	2	119, 0	3
Suède	113, 9	2	35, 7	1
Portugal	34, 1	1	19, 8	1
Autres	888, 8	19	727, 4	19
Total	4 683, 6	100	3 745, 9	100

Source : *Office des changes.*

B. — ÉQUILIBRES MONÉTAIRE ET FINANCIER DE L'ÉCONOMIE

Ils constituent des instruments d'analyse de portée assez limitée dans les économies sous-développées. Néanmoins, leur utilisation reste nécessaire car elle donne des indications intéressantes concernant les interactions entre d'une part le volume des activités économiques et d'autre part, la relation masse budgétaire-masse monétaire, ce qui permet d'approcher l'équilibre global à travers la structure de la balance des paiements.

1. *L'équilibre des finances publiques.*

Les finances publiques jouent un rôle de plus en plus important dans les économies modernes. Si elles reflètent le mode et le degré d'intervention de l'Etat, elle sont appelées à jouer dans les pays sous-développés un rôle capital dans toute stratégie de développement.

Le budget est l'instrument d'action publique privilégiée qui ne cesse de se perfectionner parallèlement à une réalité économique de plus en plus complexe.

Au Maroc, son rôle est à la mesure de l'évolution du secteur public et de la conception que se fait l'Etat de son « statut » dans le processus de développement.

TABLEAU XVI
Evolution du budget de l'Etat entre 1972 et 1973
(en M DH)

	1972		1972/1971 (%)	1973		1973/1972 (%)
	Ressources	Dépenses		Ressources	Dépenses	
BUDGET GENERAL						
- Dépenses de Fonctionnement		3 594	+ 8,15		3 995	+ 11,2
- Dépenses d'Equipement		1 608,5	+ 15,3		2 238	+ 39,2
- Ressources	4 733		+ 1,7	5 257	6 233	+ 11,0
TOTAL 1	4 733	5 202,5		5 257	6 233	
BUDGETS ANNEXES						
- Dépenses		317	+ 17,8		356	+ 12,3
- Ressources	332		+ 20,3	404		+ 21,6
TOTAL 2	332	317		404	356	
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR						
- Dépenses		743,5	- 4,9		676	- 9,0
- Ressources	800		- 6,35	621		- 22,2
TOTAL 3	800	743,5		621	676	
TOTAL GENERAL	5 865	6 263		6 282	7 265	
Excédent R/D	- 398			- 983		

Source : *Lois de Finances.*

La loi de finances 1973 (23) dégage un déficit très important dont le niveau atteint 983 millions DH contre 398 millions DH en 1972, soit une augmentation prodigieuse de 140 %.

De façon globale, l'aggravation du déficit budgétaire est imputable à un accroissement plus rapide des charges (+ 16 %) que des ressources de l'Etat (+ 7 %).

1.1. Les dépenses publiques.

Elles sont passées de 5.202 millions DH en 1972 à 6 233 millions DH en 1973, et elles représentent 54 % de la masse budgétaire. L'évolution de leur structure fait apparaître une donnée permanente des finances publiques marocaines à savoir une grave distorsion en faveur des dépenses de fonctionnement.

1.1.2. Les dépenses de fonctionnement.

Le taux de progression des dépenses de fonctionnement est de 11,2 % (3 995 M DH contre 3 594 M DH), ce qui est relativement inférieur au taux d'accroissement des charges de l'Etat (+ 16 %). Mais cette catégorie de dépenses représente presque les 2/3 de l'ensemble des dépenses publiques.

Les ministères à compétence administrative absorbent la plus grande part (38 %), tandis que les ministères à compétence sociale viennent en deuxième position avec une moyenne de 35 % et enfin les ministères à compétence économique avec 18 %.

Par ailleurs, il faut noter que la dette amortissable et flottante a augmenté de 7,5 % (482,1 M DH contre 448,2 M DH). Par contre, sa part dans les dépenses de fonctionnement a baissé très légèrement (13,7 % contre 14,2 %).

1.1.3. Les dépenses d'équipement.

Elles ont connu un bond en avant en passant de 1.608 M DH à 2.238 M DH (+ 39,2 %). Une telle évolution s'explique d'une part par le retard enregistré en 1972 où moins de 50 % du total des disponibilités ont été émis, et d'autre part par le lancement du plan quinquennal 1973-1977 qui prévoyait pour la première année 1 800 M DH (au titre des investissements publics).

Cependant, il faut remarquer que :

— les dépenses directement productives ne représentent qu'un peu plus de la moitié du total des dépenses d'équipement (52,6 %), le reste étant

(23) La loi de finances rectificative du 30 juillet 1973 a modifié dans de grandes proportions les premières prévisions, et ce conformément aux objectifs du plan quinquennal 1973-1977. C'est ainsi par exemple que le déficit prévu par la loi de Finances en janvier 1973, ne dépassait guère 457 Millions DH.

(24) La majoration des traitements des fonctionnaires (qui se situe aux environs de 23 %) n'est intervenue qu'en décembre 1973. Les répercussions ne se feront sentir que dans le budget 1974.

partagé entre les dépenses administratives (29,4 %) et les dépenses indirectement productives (14,7 %) (25) ;

— la structure des dépenses directement productives est telle que ce sont les secteurs de l'agriculture, des travaux publics et communications qui en sont les principaux bénéficiaires ; ils absorbent successivement 37,4 % et 42,5 % de cette catégorie de dépenses (conformément au maintien des mêmes priorités économiques dans le nouveau plan analysé dans la première partie) ;

— le rapport dépenses de fonctionnement/dépenses d'équipement donne un coefficient élevé malgré une légère diminution (1,7 % contre 2,2 %) (26). Cet état de fait illustre la propension de l'Etat à se comporter plus comme un consommateur que comme un agent productif.

TABLEAU XVII
Répartition des dépenses d'équipement
(Millions DH)

	1972	1973
Ministères à compétence administrative	308,5	659,7
Ministères à compétence économique	1 138	1 278,5
dont :		
- Commerce, Industrie, Mines	13,4	73,4
- T.P. et Communications	487,4	544,5
- Agriculture	304,2	478,6
Ministères à compétence sociale	140	329,2
dont :		
- Education Nationale	107	221
Total	1 608,7	2 238

1.2. Les ressources budgétaires.

Elles se composent des recettes courantes et des recettes exceptionnelles et d'emprunt successivement dans des proportions de 76 % et de 24 % de l'ensemble. Ces deux catégories de ressources appellent principalement deux remarques :

— la structure des recettes fiscales est caractéristique d'une économie sous-développée. Le poids des impôts indirects reste déterminant (42 %) contre 23 % pour les impôts directs. Mais il y a lieu de noter que les derniers ont augmenté de 12,3 % notamment à la suite de l'institution de l'impôt général sur le revenu (27).

Par ailleurs, il est utile de souligner la diminution des droits de douane qui ont constitué jusqu'à présent une source importante de recettes fiscales

(25) Les trois catégories de dépenses recouvrent la classification traditionnelle adoptée : ministère à compétence administrative, économique et sociale (cf. tableau XVII).

(26) En Algérie, il est inférieur à 1.

(27) Cf. A.A.N., 1972.

(16 % contre 20 %). Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction des droits à l'importation ;

— les emprunts extérieurs qui s'accroissent de 42 % en passant de 620 millions DH à 980 millions DH constituent une donnée importante dans le financement du déficit budgétaire. Mais, à supposer que ce montant comprend un reliquat non utilisé dans l'exercice budgétaire précédent, il est à craindre qu'un recours aussi massif aux ressources externes n'ait un effet déséquilibrant sur le plan monétaire et financier, d'autant plus que la structure des dépenses publiques souligne une grande distorsion au détriment des dépenses productives.

TABLEAU XVIII
(en millions DH)

Catégories	1972	1973	Variation %
Impôts directs et taxes assimilées	776,3	946,5	+ 12,3
Droits de douanes	663,3	642,3	- 4,3
Impôts indirects	1 646,1	1 653,9	0,5
Droits d'enregistrement et de timbre	240,3	281,3	+ 17,1
Produits et revenus du domaine	-	65,8	
Produits des monopoles, exploitations et participations financières de l'Etat	15	192,4	
Produits divers	159,6	214,1	
TOTAL 1	3 500,6	3 996,3	+ 13,2
Recettes exceptionnelles et d'emprunt dont	1 202	1 263,2	
Emprunt extérieur	620	980	
TOTAL 2	1 202	1 263,2	+ 3,8
TOTAL GENERAL	4 702,6	5 259,5	

2. L'équilibre monétaire.

La masse monétaire, quant à sa composition, a connu très peu de changements : la monnaie fiduciaire est restée relativement stable (37 %), la monnaie scripturale est passée de 55,7 % à 56,1 %, et enfin la quasi-monnaie a très peu varié (6,8 % contre 7 %).

Par contre, le taux de progression de la masse monétaire a atteint le niveau de 16,6 %, soit 9 194 millions DH contre 7.885 millions DH. Cette situation résulte essentiellement de l'accroissement des crédits à l'économie (+ 21,9 %) à partir du deuxième semestre en particulier, accroissement qui s'explique d'une part par la hausse des prix d'importation et d'autre part par le financement de stocks spéculatifs dans une conjoncture inflationniste. A cet égard, l'augmentation de la monnaie scripturale

(+ 17, 5%), liée à celle des crédits à l'économie qui est en grande partie alimentée par les dépôts bancaires à vue (+ 21 %) est significative.

Il faut aussi remarquer que l'influence des avoirs extérieurs et des créances sur le Trésor fut moins déterminante sur l'évolution de la masse monétaire que l'année précédente : leur taux d'accroissement moyen étant inférieur à 12 %. Mais le ralentissement du mouvement de hausse a touché plus les avoirs extérieurs (11,1 % contre 35,8 %, en dépit des recettes touristiques et des transferts des travailleurs marocains à l'étranger) que les créances sur le Trésor (11,5 % contre 18,4 %), baisse qui s'explique par le retard pris dans l'exécution du plan.

Cependant, le jeu de l'ensemble de ces facteurs et particulièrement la demande de crédits très forte a fait que l'évolution de la masse monétaire a eu des incidences inflationnistes très visibles. La hausse des prix, selon le nouvel indice (28), est d'une ampleur sans égale — par rapport aux dernières années. Certes, elle est en partie importée, mais les causes déterminantes sont purement internes car c'est une inflation d'origine spéculative. Le niveau atteint est d'autant plus critique que le taux de croissance de la P.I.B. n'a pas dépassé 5,5 % (en valeur monétaire courante).

TABLEAU XIX

Evolution de la masse monétaire et de ses composantes

En millions de DH	31 décembre 1972		31 décembre 1973	
	Montants	Variations annuelles 1972/1971 (%)	Montants	Variations annuelles 1973/1972 (%)
Monnaie fiduciaire	2 945	19, 6	3 412	15, 8
Monnaie scripturale	4 393	17, 2	5 162	17, 5
A - Disponibilités monétaires	7 338	18, 2	8 574	16, 8
B - Quasi-Monnaie	547	14, 7	620	13, 3
Masse monétaire (A + B)	7 885	17, 9	9 194	16, 6

Source : Banque du Maroc

(28) Le nouvel indice, pour l'ensemble des produits, est passé entre mai et décembre 1973, de 100,7 à 110,9. Rappelons que cet indice se rapporte à une population composée des employés de bureau, des vendeurs, des travailleurs dans l'industrie, les mines, les transports et les services, et enfin des artisans. Il est calculé seulement pour huit grandes villes (Casablanca, Rabat, Fès, Tétouan, Kenitra, Marrakech, Oujda et Agadir).

TABLEAU XX
Evolution des contreparties de la masse monétaire

En millions de DH	31 décembre 1972		31 décembre 1973	
	Montants	Variations annuelles 1972/1971 (%)	Montants	Variations annuelles 1973/1972 (%)
Avoirs extérieurs nets	1 301	35,8	1 446	11,1
Créances sur le Trésor	3 584	18,4	3 998	11,5
Crédits à l'économie	3 346	14,0	4 079	21,9
Total des contreparties	8 231	18,9	9 523	15,7

3. L'équilibre de la balance des paiements.

La balance des paiements marocaine est excédentaire depuis 1969. Mais, ce solde positif s'est considérablement amenuisé en 1973 (+ 143,3 millions DH contre + 331,5 millions DH).

L'étude de la structure des principaux postes de la balance des paiements est éclairante à cet égard.

3.1. La balance des paiements courants.

Elle dégage pour la deuxième année consécutive, un solde positif en passant de + 216,3 M DH à + 431,4 M DH. L'aggravation du déficit commercial traditionnel a été plus que compensée par « les transferts sans contrepartie » qui pour la première année dépassent le milliard de DH. Les rapatriements effectués par les travailleurs marocains à l'étranger représentent à eux seuls le montant de 1 020 M DH contre 640 M DH, soit un accroissement de 59,4 %. L'institution d'une prime de transfert de 5 % à partir de juillet 1973 sur tous les envois des nationaux travaillant à l'étranger a certainement constitué un facteur d'accélération du mouvement de hausse de ce poste-clé dans la balance des paiements.

D'un autre côté, les recettes touristiques ont à leur tour crevé le plafond du milliard de DH ; et la « balance voyage » fait apparaître un solde positif de 628 millions DH contre 505 millions DH.

3.2. La balance des opérations en capital.

Elle enregistre un déficit pour la première année (— 288 M DH contre + 54 M DH en 1972 et + 599 M DH en 1971) alors qu'elle était jusqu'ici traditionnellement excédentaire (tableau XXI).

Ce renversement de tendance est imputable à plusieurs facteurs dont les plus significatifs sont :

— la baisse des investissements privés étrangers qui ont atteint 85,8 M DH

TABLEAU XXI
Soldes des postes de la balance des paiements (1973-1974)
 (en millions DH)

	1971	1972	1973
1 - Marchandises	- 693,0	- 306,4	- 505,3
2 - Services et paiements de transferts	+ 391,8	+ 522,7	+ 936,7
3 - Services	- 157,5	- 108,9	- 96,2
4 - Paiements de transferts	+ 549,3	+ 631,6	+ 1 032,9
5 - Opérations en Capital	+ 599,6	+ 54,2	- 288,1
6 - Allocations D. T. S.	+ 61,0	+ 61,0	-
TOTAL	+ 359,4	+ 331,5	+ 143,3

Source : *Office des changes.*

contre 148,8 M DH en 1972. Cette chute s'explique par le climat d'incertitude qui a marqué la conjoncture pendant tout le premier semestre de l'année 1973 ;

— la diminution continue de l'aide étrangère et internationale qui est passée de 748,2 M DH en 1971 à 320 M DH en 1973, soit une régression de près de 58 %. Elle résulte en partie du retard pris pour cette année dans le lancement du plan quinquennal 1973-1977.

TABLEAU XXII
Répartition géographique des concours externes
 (en millions DH)

Pays et Organisations internationales	Année 1972				Année 1973			
	Prêts	Dons	Total	%	Prêts	Dons	Total	%
France	138,8	42,7	181,5	31,1	25,6	55,8	81,4	18,1
U. S. A	124,0	22,7	146,7	25,2	100,6	33,8	134,4	30,0
R. F. A.	50,5	1,7	52,2	9,0	40,1	1,1	41,2	9,2
Koweït	13,0	-	13,0	2,2	9,7	-	9,7	2,2
BIRD et IDA	115,1	-	115,1	19,8	136,2	-	136,2	30,3
URSS	46,0	-	46,0	7,8	3,6	-	3,6	0,8
Iran	7,4	-	7,4	1,3	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	8,4	8,4	1,9
Autres	8,1	12,4	20,5	3,5	4,2	29,4	33,6	7,5
TOTAL	502,9	79,5	582,4	100	320,0	128,5	448,5	100

Source : *Office des changes.*

Ce tableau souligne la « multilatéralisation » de l'aide étrangère accordée au Maroc en 1973. En effet, c'est la B.I.R.D. qui s'inscrit au premier rang avec 30,3 % du total (contre 19,8 %), puis les U.S.A. avec 30 % (contre 25,2 %), l'Allemagne fédérale avec 9,2 % (contre 9 %) et enfin la France avec 18 % (contre 31 %).

Les modifications de la structure de l'aide extérieure traduisent un phénomène très important à savoir le recul des pourvoyeurs traditionnels en matière d'aide tels que les U.S.A., la France, au profit des organismes internationaux qui contrôlent de plus en plus étroitement les rouages de l'économie marocaine.

Par ailleurs, et parallèlement à la baisse des concours externes, les remboursements au titre de la dette extérieure publique sont passés de 351,4 M DH à 295,4 M DH, soit une régression de près de 16 %.

*
**

L'année 1973 marque un mauvais départ pour le plan quinquennal 1973-77. Le déficit céréalier, la hausse des prix et la grande faiblesse du taux de croissance de la P.I.B. sont les principaux points noirs de la conjoncture économique.

L'ensemble de ces facteurs souligne avec plus de force la grande dépendance de l'économie marocaine d'une part vis-à-vis des aléas de la nature, et d'autre part vis-à-vis de l'extérieur, car les retombées inflationnistes de la conjoncture internationale ne sont pas étrangères à la flambée des prix internes.

Une telle situation souligne encore une fois le degré de fragilité de l'économie marocaine et l'inadéquation de la stratégie proposée par le troisième plan quinquennal.

Peut-être la bonne récolte prévue pour 1974, l'augmentation du prix des phosphates ainsi que la révision de certains objectifs du plan en fonction des nouvelles données de la conjoncture internationale vont-elles aider, avec les effets escomptés, à mettre les « bouchées doubles » pour rattraper le retard enregistré en 1973 ? Mais toujours est-il que le plan en cours d'exécution est mal parti.

Habib EL-MALKI*.

* Maître de Conférences à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat.